

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Délégation "Modes de vie, comportements sociaux" Projet de territoire à l'horizon 2030

Séance du 20 octobre 2010

Animation : Christian DAVIAS, Catherine MAILLOT



Éléments de synthèse

Le contexte

Participer à l'élaboration du projet de territoire est un challenge important pour le Conseil de développement, dont l'identité depuis son origine est marquée par la prospective territoriale.

Il dispose d'une grande liberté pour cette démarche de réflexion. Il a le loisir d'ouvrir les champs d'investigation, en procédant à des auditions, à des visites et en favorisant toutes les initiatives qui permettent l'expression la plus large de la société civile, en laissant aussi la place au foisonnement des initiatives et à l'écoute de paroles diverses.

L'objectif de cette séance de travail était d'identifier quelques axes prioritaires de travail et d'en débattre.

Rappel de la méthode générale d'approche du Projet de territoire

La "commande" a été formulée par le Président de la Communauté urbaine lors de l'Assemblée plénière du Conseil de développement du 11 février dernier. Cette démarche de "projet de territoire" s'étalera dans le temps jusqu'à 2013 avec un souci d'animation du territoire et de large expression de la population. Il s'agira de définir des orientations sur la base des attentes exprimées.

Le Conseil de développement s'inscrit dans cette démarche en toute indépendance, avec le souci de nourrir utilement la réflexion et d'élaborer des propositions anticipatrices. C'est aussi le moyen, pour le Conseil, d'assurer la convergence de l'ensemble de ses travaux à travers le fil conducteur du Projet de territoire.

Lors de son Assemblée plénière du 28 juin dernier, le Conseil a défini une méthode de travail souple fondée sur les principes suivants :

- Donner un fil conducteur aux travaux à travers 7 grandes interrogations...
 - *Quels projets utiles au territoire pour les 20 ans qui viennent ?*
 - *Quels enjeux, potentialités, espoirs du territoire ?*
 - *Y a t'il des valeurs de ce territoire ?*
 - *Quelles sont les menaces et les ruptures possibles ?*
 - *Quelles sont les utopies qui peuvent mobiliser ?*
 - *Quelles sont les anticipations indispensables ?*
 - *Quelles sont les premières orientations à proposer pour les politiques publiques territoriales ?*
- ... Pour un premier rendez-vous à l'automne 2011 pour un séminaire commun avec les élus. Cette rencontre s'appuiera sur un premier cahier d'orientations générales ordonné autour de trois thèmes : Ville utopique, Ville possible, Ville redoutée.

Les axes de travail proposés à la Délégation

— Éducation de la petite enfance

Une première approche, à l'initiative de la CFDT, a été engagée par le Conseil sur ce thème. Elle s'appuie sur l'idée selon laquelle les politiques publiques de la petite enfance constituent une des priorités des années qui viennent.

La formule "investir autant dans l'éducation de la petite enfance que dans l'enseignement supérieur" résume cette approche.

La réflexion sur la petite enfance pourra s'appuyer largement sur l'expérience et les travaux d'une des membres du Conseil de développement : Agnès FLORIN, chercheuse nantaise reconnue au plan national et international sur ce thème.

— **Les attentes des jeunes générations (la Génération Y)**

Appuyée aussi sur l'expérience d'un des membres du Conseil, Daniel OLLIVIER, co-auteur de l'ouvrage "Génération Y mode d'emploi", cette réflexion vise à mieux cerner les attentes de ceux qui seront les acteurs de la société de 2030.

Des contacts ont été noués avec UnisCités (volontaires du service civique) pour examiner la possibilité de travailler avec un groupe de jeunes sur leurs attentes pour 2030. Cette initiative pourrait être couplée avec une démarche similaire souhaitée par la Délégation "Enjeux du développement durable". Des contacts sont également établis avec l'Ecole des Mines qui vient de créer une chaire "développement humain, développement durable" et qui propose, avec la Région, une large consultation-débat sur l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse.

— **Pauvreté et précarité**

Dans le double souci de donner la parole à ceux qui la prennent peu et d'anticiper un certain nombre d'évolutions de fond qui vont marquer l'ensemble de la société dans les vingt ans qui viennent, il sera proposé un programme d'auditions de responsables d'associations diverses : l'Etape, Habitat et Humanisme, Emmaüs, Restaurants du cœur, Secours catholique, Secours populaire, Médecins du monde...

Le Conseil pourrait avoir une vraie originalité en offrant une parole libre à un ensemble d'acteurs qui, non seulement agissent sur un phénomène qui ne cesse malheureusement de se développer mais aussi qui représente lui-même une source d'emplois...

— **Thèmes complémentaires**

Plusieurs thèmes pourraient venir compléter ces axes majeurs :

- la relance de la réflexion sur le temps : un expert extérieur pourrait venir faire un bilan sur les initiatives prises dans certaines villes sur les bureaux ou agences du temps (réussites ou échecs)
- les questions de santé publique
- l'allongement de la durée de la vie.

Les apports du débat sur ces axes de travail

La discussion en séance a permis de faire ressortir quelques éléments majeurs :

— **Le souci d'éviter les généralités**

S'agissant du projet de territoire, il importe d'éviter les appréciations de nature générale en dressant d'abord le constat des spécificités locales pour élaborer des propositions adaptées. S'agissant de la jeunesse, cette appréciation doit être nuancée par le fait que les jeunes sont mobiles et, pour la plupart, destinés à quitter le territoire. La notion d'ancrage local, largement utilisé dans le discours public, mérite d'être revisitée.

— **Le projet de territoire : de la vision à la transition**

L'approche du projet de territoire doit d'abord privilégier une vision de long terme et de projection dans l'avenir avant d'envisager l'action de court ou moyen terme.

Il faut d'abord dire dans quelle société on aimerait vivre avant de poser la question du "comment fait-on ?"

— **La question du sens et des valeurs**

Le projet de territoire est une occasion de donner du sens à une action collective, d'identifier des valeurs qui fondent une identité de l'espace de vie. Ces valeurs partagées sont aussi un élément de l'attractivité du territoire.

— **La nécessaire prise en compte du contexte global**

Construire le projet d'un espace de vie local sera nécessairement impacté par un ensemble d'événements globaux : épuisement des ressources, changement climatique, dette publique... Ils concerneront évidemment l'évolution des modes de vie.

— **L'approche des jeunes a évolué**

Les jeunes générations sont aujourd'hui beaucoup plus sensibles au concept du développement durable. Ils ont une autre manière de se projeter dans l'avenir qu'il faut analyser pour comprendre les nouvelles formes d'engagement.

— **Approcher les diverses catégories de jeunes**

La jeunesse n'a pas d'unicité. Il faut être capable d'entendre à la fois l'expression des apprentis, des étudiants, des jeunes des quartiers, de ceux des partis politiques... C'est tout l'intérêt d'une collaboration avec UnisCités, dont une des missions est d'assurer ce brassage social.

— **Varié les méthodes d'audition des jeunes**

La diversité de la jeunesse impose de s'adapter. Les méthodes classiques de réunions de travail ne constituent pas la panacée. Il faut d'autres outils et d'autres moyens : nouvelles technologies, musique, réseaux sociaux...

— **Entendre les jeunes eux-mêmes et pas seulement ceux qui s'en occupent...**

Il y a de nombreux acteurs qui sont en lien avec la jeunesse. Ils ont une connaissance et une pratique des jeunes avec lesquels ils sont en contact. Cette expérience est importante mais pas suffisante. Parmi les institutions qui ont un contact fréquent avec les jeunes, la Police mérite une attention particulière. L'audition de ses responsables ou de ses agents de base pourrait apporter des éléments d'information intéressants.

— **Reprendre la réflexion sur les temporalités**

L'organisation des horaires de la ville est aussi celle des temps sociaux. L'écoute des jeunes générations sur ce point est essentielle, qu'il s'agisse du rapport au travail, aux loisirs, à la vie familiale et plus généralement à l'organisation de l'espace public.

— **La mesure du "bonheur" et des "pathologies sociales"**

Il existe sur ces thématiques un certain nombre de travaux académiques auxquels il faudrait se référer pour faire le lien avec les spécificités du territoire. C'est tout l'enjeu de

l'analyse de l'évolution des comportements : divorce, monoparentalité, recomposition des familles...

— **La consultation des jeunes... mais aussi des actifs**

2030 est une échéance proche et l'élaboration du projet de territoire ne reposera pas que sur la seule écoute des jeunes générations. L'allongement de la durée de vie professionnelle oblige à entendre ceux qui sont déjà actifs aujourd'hui et qui le seront toujours en 2030. C'est aussi sur leurs attentes qu'il faut s'appuyer.

— **La place des femmes dans le territoire**

L'évolution des modes de vie et des comportements conduit aussi à poser la question de la place des femmes dans le territoire. Leur approche du travail, de la famille, des relations sociales reste largement conditionnée par l'état des rapports hommes-femmes. Des inégalités fortes subsistent et l'audition de femmes porteuses d'initiatives originales serait de nature à ouvrir d'autres perspectives ("mampreneurs" par exemple, <http://www.les-mompreneurs.com/>)

— **Immigration, multiculturalisme et évolution sociale**

Comment les apports des immigrés font-ils évoluer le territoire : langues, culture, religion... ?

Pour nourrir ce débat avant les prochaines séances, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

— contributions écrites qui seront publiées sur le site web du Conseil et diffusées auprès des membres du Conseil et de leurs réseaux. Pour ceux qui le souhaitent, l'équipe du Conseil est à la disposition des membres pour l'élaboration et la mise en forme de leurs contributions.

— propositions d'interventions

— bibliographies...